



Réseau GES
Grandes Ecoles Spécialisées



Titres certifiés et reconnus par l'État
niveau 1 et niveau 2

PROGRAMMES CONJOINTS

Ecole Supérieure de Génie Informatique

ESGI Paris - ISTA Bamako

1°). Programmes Bachelor (Bac+3)

- *Systèmes, réseaux et cloud computing*
- *Sécurité informatique*
- *Développement web*
- *Architecture logiciel*
- *Management conseil et systèmes d'information*
- *Développement d'applications mobiles*
- *Développement de jeux vidéos*

2°). Programmes Mastère (Bac+5)

- *Ingénierie des Systèmes, réseaux et cloud computing*
- *Ingénierie en Sécurité informatique*
- *Ingénierie du web et du e-business*
- *Ingénierie des jeux vidéos*
- *Architecture logiciel*
- *Management conseil et systèmes d'information*
- *Ingénierie des applications mobiles*

Renseignements : TechnoLAB - ISTA

Tel : 20 29 01 54 / 72 02 22 70 / 20 29 19 44

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour accéder à un programme de formation, il faut avoir obtenu le niveau exigé (diplôme, attestation requise ou expérience pertinente), avoir complété une formation jugée équivalente ou une expérience jugée pertinente.

DOCUMENTS A FOURNIR

1. Une de mande manuscrite timbrée
2. Copie d'extrait de naissance ou d'acte tenant lieu
3. Copie d'extrait certifié conforme des diplômes (ou attestations) obtenus et CV
4. Deux (2) photos d'identité récentes

ADMISSION CONDITIONNELLE : Dans ce cas, la condition de l'acceptation sera exposée clairement dans la réponse adressée au candidat.

Liste d'attente : Le candidat est mis sur une liste d'attente d'un programme si le nombre de places disponibles n'est pas suffisant.

CHANGEMENT DE PROGRAMME:

Un(e) étudiant(e) admis(e) déjà inscrit, qui désire changer de programme de formation, doit présenter une demande de changement de programme et joindre le reçu du montant exigé pour l'étude du dossier. Il (elle) doit de ce fait satisfaire aux conditions permettant son admission au nouveau programme.

Les frais académiques sont fixés comme suit :

Frais d'inscription de: 200 000 F (*non remboursable*) payable au départ pour valider une inscription et ne faisant pas partie des frais académiques fixés comme suit:

FRAIS DE SCOLARITE: sont fixés comme suit :

PROGRAMMES DE FORMATION	NIVEAU MINIMUM REQUIS	DUREE DE LA FORMATION	TARIF ANNUEL
<u>Programmes Bachelor (Niveau Licence)</u> * <i>Ingénierie des Systèmes, réseaux et cloud computing - Sécurité informatique,</i> * <i>Développement web, Architecture logiciel</i> * <i>Management conseil et Syst. d'information</i> * <i>Développement d'applications mobiles</i> * <i>Développement de jeux vidéos</i>	Minimum Bac	<i>trois ans pour les détenteurs d'un Baccalauréat</i>	750 000 F <i>pour les deux premières années (1^{ère} A et 2^e A)</i> <hr/> 1 100 000 F <i>(3^e Année)</i>
<u>Programmes Niveau Mastère</u> * <i>Systèmes, réseaux et cloud computing</i> * <i>Ingénierie en Sécurité informatique</i> * <i>Ingénierie du web et E-business,</i> * <i>Architecture logiciel</i> * <i>Management conseil et Syst. d'information</i> * <i>Ingénierie des d'applications mobiles</i> * <i>Ingénierie des jeux vidéos</i>	Ingénierie niveau Mastère of Science	<i>Deux ans d'études après une Licence</i> <i>ou</i> <i>5 ans après le Bac</i>	1 200 000 <i>(pour la 4^e A et 5^e Année)</i>

Modalité de paiement :

Les frais académiques (*hors frais inscription*) sont payables trimestriellement comme suit :

- le tiers des frais académiques payable au plus tard le 30 Octobre - deuxième tiers au plus tard le 15 Janvier - troisième et dernier tiers payable au plus tard le 15 Avril.

Tout versement effectué à l'institut au titre de l'année académique en cours reste dû et non remboursable quelque que soit le cas.